



# UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE !

PROJET FÉDÉRAL 2024-2028

**CENTRES**   
 **SOCIAUX** 

UNION DES CENTRES SOCIAUX &  
ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE





# FAIRE PROJET !

**Ce Projet Fédéral est le fruit d'un constat :** les membres de l'Union des Centres Sociaux et Associations de Développement Local des Bouches-du-Rhône participent activement à la création de lieux d'engagement. Ils encouragent ainsi les habitant·es à porter des initiatives qui les rendent acteur·trices sur leur territoire.

Les évolutions récentes en matière de mobilisation des personnes, d'organisation des rencontres et de gestion des partenariats institutionnels ont soulevé de nouveaux questionnements. C'est pourquoi les membres de l'UCS 13 ont souhaité apporter des éléments de réponses : pour les habitant·es, pour les structures adhérentes, pour les bénévoles et salarié·es de l'Union des centres sociaux 13 ainsi que pour leurs partenaires.

**Elaboré à partir d'un diagnostic partagé,** ce document rappelle le socle fondateur de l'UCS 13 et propose des orientations pour les années à venir.

**Il constitue une référence pour mobiliser toutes les parties prenantes autour d'une vision commune. Il s'agit du fruit d'un travail collectif.**

Un groupe composé d'une dizaine de bénévoles et salarié·es s'est réuni fin 2022, début 2023, durant six mois, pour échanger de manière structurée. Dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (France Active PACA), ils ont exploré des pistes, partagé la réflexion avec leurs adhérents, repensé leurs priorités et se sont inscrits ensemble dans une démarche durable, afin de mieux **faire projet**.



# RÉINVESTIR LE CHAMP POLITIQUE !

Lieu de vie, carrefour intergénérationnel, relais de services publics, le centre social associatif est un espace ouvert à tou·tes conçu par et pour les habitant·es. Il s'agit d'un équipement de proximité, offrant accueil, animation, activités et services. C'est un lieu d'initiatives, d'échanges, de rencontres et de soutien.

La majorité des centres sociaux réunis au sein de l'Union des centres sociaux 13 sont gérés par des associations. L'orientation et les missions d'un centre social associatif sont définies par son conseil d'administration, constitué par des habitant·es du quartier. Elles sont formalisées dans un projet social. Son fonctionnement au quotidien est assuré par une équipe de professionnel·les, appuyée par des habitant·es bénévoles. Les habitant·es ont donc un rôle fondamental, tant dans la construction que dans l'animation du projet.

Ce projet fédéral accorde une attention renforcée **à cette place centrale des habitant·es au sein des gouvernances associatives**. C'est pourquoi il recentre la stratégie de l'Union des centres sociaux sur l'animation d'un réseau citoyen et militant, en affirmant sa force de propositions.

Cette stratégie (NOTRE VISION) se décline en trois axes : Champ politique, Projet collectifs et innovants et Accompagnements techniques et formations. Elle procède d'une aspiration commune : **« cultiver, partager et revendiquer une éthique de respect, sincérité, confiance dans toutes les dimensions du projet »** et vise à conforter **« des centres sociaux engagés dans un mouvement pour une société plus juste »**.



# LA FABRIQUE DES POSSIBLES

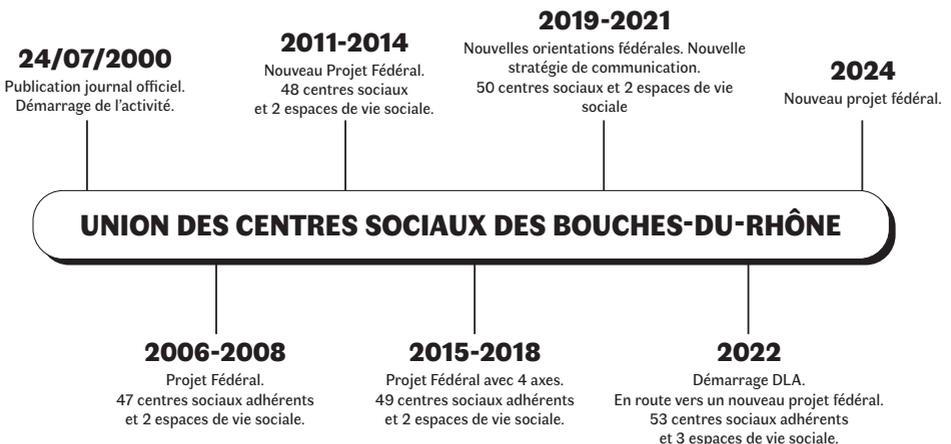
Bien que chargée de l'histoire d'un fédéralisme régional actif depuis les années 70, controversé dans les années 90, l'Union des centres sociaux a été créée en 1999. Sa création est constitutive de la volonté forte des centres sociaux, qui après la dissolution de la fédération régionale ressentaient la nécessité de faire Union. Il s'agissait de réactiver un fédéralisme de coopération, de mutualisation des pratiques, de représentation et de défense des valeurs. Les centres sociaux ne voulant pas être écartés des questions et enjeux qui les concernaient.

En 2023, quelques repères : les centres sociaux, une force dans le département, dans les Bouches-du-Rhône 47 centres sociaux et 3 espaces de vie sociale sont adhérents à l'UCS 13 sur les 99 agréments du département.

Au niveau régional, 93 centres sociaux adhérents à l'Union régionale des fédérations de centres sociaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au niveau national, 1400 centres sociaux et EVS adhérents à la Fédération nationale des centres sociaux de France (FCSF).

## FRISE CHRONOLOGIQUE



# DES VALEURS COMMUNES ET PARTAGÉES

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, l'Union des centres sociaux 13 réfère son action et son expression publique à trois valeurs fondatrices :

- **La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteur·trices des centres sociaux et socio-culturels.
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Ce projet fédéral s'inscrit dans un cadre de principes partagés par les centres sociaux adhérents. Il s'appuie sur trois principes incontournables :

## **1. Des centres sociaux autonomes et indépendants :**

Notre fédération est portée par le principe de libre adhésion. Il n'y a pas de relation de hiérarchie ou de subordination entre notre fédération et ses adhérents, souverains de leurs décisions et de leurs choix stratégiques.

Les centres sociaux, EVS ou autres associations prennent leurs propres décisions, notamment sur leur mode de gestion, sur les partenariats qu'ils mettent en œuvre et leur manière de contractualiser avec leurs partenaires financiers.

## **2. Des centres sociaux portés par, pour et avec les habitant·es :**

Les questions de la participation des habitant·es et du développement de leur pouvoir d'agir sont au cœur du centre social ou de toute association adhérente.

Cette participation active s'exprime de manière claire et tangible dans la définition du projet social et/ou du projet associatif, dans la gouvernance et la prise de décision.

### **3. Des adhérent-es qui s'engagent dans une démarche collective et solidaire :**

En adhérant à l'UCS 13, les centres sociaux, EVS et autres associations s'inscrivent dans une démarche collective qui les engage sur les principes suivants :

- Être acteurs et promoteurs des actions de l'Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône.
- Être solidaires entre eux.
- Collaborer activement par la mise en commun de leurs connaissances, de leurs actions et de leurs moyens.
- Prévoir et organiser la participation des habitant-es et des usager-es, dans la vie quotidienne, dans la gestion de l'organisme et de l'équipement.
- Assurer une transparence de leurs comptes et de leurs activités.



# NOS MISSIONS :

## LA FORCE DU COLLECTIF



### FÉDÉRER

Fédérer un réseau de 47 centres sociaux et 3 espaces de vie sociale.



### ANIMER

Animer le réseau des centres sociaux, par la mise en place de projets communs inter-centres sociaux, de rencontres, d'évènements répondant aux attentes des bénévoles et professionnel·les du réseau.



### DÉVELOPPER

Développer le réseau, par un accompagnement à la création de nouveaux centres sociaux et par la formation et la qualification des bénévoles et salarié·es de son réseau.



### REPRÉSENTER

Représenter le réseau des centres sociaux auprès des pouvoirs publics.



## **VALORISER**

Valoriser, développer les actions au plus près des réalités sociales.



## **SOUTENIR**

Soutenir une forme d'action sociale qui s'ancre dans le développement du pouvoir d'agir des personnes et dans le dialogue entre les citoyens et les élus.



## **ACCOMPAGNER**

Accompagner les centres sociaux à se situer dans un environnement en évolution et adapter leur fonctionnement.



## **METTRE EN OEUVRE**

Mettre en oeuvre une dynamique de réseau, une vie fédérale riche et démocratique pour porter collectivement le projet fédéral.



# NOTRE VISION : UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE !

Trois axes ont émergé dans le cadre d'un processus participatif. Ils représentent les orientations vers lesquelles les membres et adhérents de l'Union des centres sociaux ont décidé de s'engager collectivement pour les années à venir. Ils sont ancrés dans des savoir-faire actuels et reconnus. **Ils témoignent d'une ambition portée par la mobilisation d'acteur·trices militant·es. Ils remettent le politique au cœur des aspirations collectives.**

1

## Nous savons

Porter la fonction politique et la défense des centres sociaux et des espaces de vie sociale

## Nous voulons

Ré-investir le champ politique et le décliner dans l'action

## Objectif 1

**Un réseau porteur de messages politiques et de positionnements sociétaux**

2

## Nous savons

Fédérer des projets collectifs et innovants

## Nous voulons

Créer une culture de partage des initiatives, des expérimentations et de l'ouverture

## Objectif 2

**Un réseau ouvert, qui agit, qui invente et qui rassemble**

3

## Nous savons

Renforcer les compétences par l'accompagnement technique et les formations

## Nous voulons

Renforcer et développer les conditions d'une coopération entre les acteurs du réseau

## Objectif 3

**Un réseau d'apprentissage plus solidaire, plus collectif et plus horizontal**

# NOTRE VISION EN ACTION

## **AXE 1 : UN RESEAU PORTEUR DE MESSAGES POLITIQUES ET DE POSITIONNEMENTS SOCIETAUX**

**Notre aspiration : ré-investir le champ politique et le décliner dans l'action**

**Représenter et porter la voix des centres sociaux et des espaces de vie sociale dans les espaces politiques et institutionnels.**

- Convention cadre des centres sociaux, Contrats de ville, schémas thématiques, etc.
- Relations avec les institutions locales et interface avec les acteurs locaux.
- Relais avec les échelons politiques régionaux et nationaux.

**Défendre le modèle associatif et le portage politique des centres sociaux et des espaces de vie sociale par les habitant·es.**

- Accompagnement des Conseils d'administration à leur demande.
- Modules de formation des bénévoles.

**Participer, animer, renforcer la vie fédérale, au niveau départemental, mais aussi régional et national.**

- Organisation d'événements fédérateurs : journées fédérales et banquets citoyens.
- Liens avec les Conseils d'administration locaux et les équipes salariées.
- Participation aux travaux et aux grands événements de l'Union régionale des fédérations de centres sociaux PACA et de la Fédération des centres Sociaux de France (FCSF).

**Animer des espaces de réflexion collective, et le cas échéant, porter une parole politique commune sur des sujets de société.**

- Être le porte-voix du réseau sur des thématiques politiques collectives.
- Se saisir de sujets de société en lien avec les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

# NOTRE VISION EN ACTION

## AXE 2 : UN RESEAU OUVERT QUI AGIT, QUI INVENTE ET QUI RASSEMBLE

**Notre aspiration : créer une culture de partage des initiatives, des expérimentations et de l'ouverture**

**Porter et développer une stratégie de communication visant à valoriser les centres sociaux et les espaces de vie sociale, en mettant en avant leur nature associative, indépendante et le portage par les habitant·es.**

- Stratégie de communication externe et identité du réseau.
- Campagnes de communication.
- Présence sur de grands événements fédérateurs.

**Animer des espaces d'évaluation et de valorisation du travail produit par les centres sociaux et les espaces de vie sociale adhérents**

- Observatoire des centres sociaux Senacs.
- Chantier utilité sociale.

**Engager et porter une démarche visant à développer de nouveaux partenariats, impulser des projets collectifs innovants, rechercher des nouveaux modes de financements, et ceci au service des centres sociaux et espaces de vie sociale adhérents.**

- Recherche de partenariats structurants sur certaines thématiques : santé, culture, numérique, développement durable, échanges internationaux, etc.
- Recherche de financements collectifs, publics et privés.

# NOTRE VISION EN ACTION

## **AXE 3 : UN RÉSEAU D'APPRENTISSAGE PLUS SOLIDAIRE, PLUS COLLECTIF ET PLUS HORIZONTAL**

**Notre aspiration : renforcer et développer les conditions d'une coopération entre les acteur·trices du réseau**

### **Animer le réseau des professionnel·les et des bénévoles.**

- Animation de réseaux professionnels : direction, famille, jeunesse, comptabilité, accueil.
- Temps collectifs thématiques, rencontres partenariales.
- Organisation d'événements fédérateurs à l'échelle du réseau : banquet citoyen, journée fédérale...

### **Accompagner techniquement et stratégiquement les structures adhérentes.**

- Accompagnement spécifique des structures en difficultés sur les problématiques liées à la gestion financière, aux ressources humaines, à la gouvernance, aux relations avec le territoire.
- Modules de formation et ateliers de travail collectifs sur des thématiques spécifiques.

### **Impulser et accompagner la montée en compétence des acteur·trices des centres sociaux et des espaces de vie sociale.**

- Catalogue de formation régional pour les salarié·es et bénévoles.
- FOSFORA : Fond de solidarité pour la formation des bénévoles.
- Mission de référent régional CPNEF : promotion de l'emploi et de la formation au niveau de la branche professionnelle.
- Partenariats spécifiques avec les acteurs locaux de la formation.

# NOTRE ATOUT : VOTRE IMPLICATION !

Ce **Projet Fédéral** se déclinera par un **plan d'action qui sera notre boussole pour les années 2024-2028**.

Chaque activité du **plan d'action** tend à apporter une réponse concrète et opérationnelle à l'atteinte des orientations formulées dans ce document. Projet co-construit par les moments d'échanges entre les différentes structures et avec nos adhérents, il renforce une vision partagée par tout le réseau.

L'ensemble constitue à la fois un outil de cohésion interne et de communication externe nous permettant d'adapter notre trajectoire collective au fil des prochaines années.

Des points d'étape seront faits tous les ans.

Tous les acteur-trices des centres sociaux et des espaces de vie sociale engagés dans l'Union des centres sociaux sont invités à se saisir de ce projet pour le rendre vivant. Sa réussite et son évolution reposent sur **l'appropriation** qui en sera faite par chacun-e et par l'énergie collective à la défendre et à promouvoir nos valeurs.

## CE PROJET, C'EST LE NÔTRE !



# CHIFFRES CLÉS

**50 adhérents au 1er septembre 2023 :**

**47 centres sociaux** (20 à Marseille, 27 hors Marseille)  
**et 3 espaces de vie sociale**

**900 administrateur·trices bénévoles**  
(soit 18 administrateurs par centre social en moyenne)

**700 bénévoles d'activités**

**1100 salarié·es**  
(près de 900 ETP, soit environ 17 ETP par centre social)



## **SUIVEZ-NOUS !**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



## **PARTICIPEZ AUX ACTIONS !**

[www.ucs13.fr](http://www.ucs13.fr)

## **CONTACT**

**Union des Centres Sociaux**

**des Bouches-du-Rhône**

10 Av. Alexandre Ansaldi,

13014 Marseille

+33 4 96 11 53 60

[info@ucs13.fr](mailto:info@ucs13.fr)

**CENTRES**   
 **SOCIAUX**

UNION DES CENTRES SOCIAUX &  
ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE